

Restaurer l'escalier en fer à cheval

Emblème du château, l'escalier en fer à cheval est aujourd'hui dans un état de présentation détestable. Lorsqu'il pleut, la colonisation biologique dont il est couvert le rend même noir brillant ! Même s'il ne forme plus l'accès principal des visiteurs (il a en fait toujours été réservé aux seules entrées des souverains), cet état de fait a conduit l'établissement à en envisager dès 2013 la restauration.

Dans ce genre de situation, les questions qui sont alors posées à l'architecte (ou qu'il doit se poser) sont toujours les mêmes : pourquoi aujourd'hui être appelé à intervenir ? qu'est-ce qui, dans l'histoire de l'œuvre, peut amener cette situation ? quoique peu satisfaisant, l'état actuel ne résulte-t-il pas d'un état d'équilibre problématique à faire évoluer ? la géométrie de l'escalier ne conduit-elle pas de façon inévitable à cette situation ?

Toutes ces questions ont déterminé le programme d'un peu plus d'une année d'études préalables aux travaux : documenter dans un premier temps l'œuvre et son histoire (cartographie complète, recherche historique et des travaux exécutés) ; en analyser en profondeur la consistance ainsi

que ses altérations ; procéder sous contrôle du Laboratoire de Recherche des Monuments historiques aux essais de nettoyage et de restauration ; en vérifier la durabilité. Toutes ces étapes ont permis d'arrêter le programme des travaux ; le faire valider par nos tutelles et déterminer un budget d'opération.

L'étendue de l'intervention a évolué pendant le temps des investigations, aussi bien du point de vue de la cohérence technique que de l'image qu'il s'agissait de restituer au visiteur. Il est apparu assez vite nécessaire : d'adjoindre à la restauration des seuls emmarchements la terrasse du premier étage, donc les murs de part et d'autre ; puis la porte d'accès au vestibule de la chapelle ; la dédicace du pavillon, dont le marbre et les sculptures alentour participait d'une image dégradée ; pour finir, la voûte portant la terrasse, vestibule du rez-de-chaussée.

Après validation des études et montage financier, les études de projet puis la consultation des entreprises ont permis que les travaux commencent à l'automne 2019. Les quelques lignes qui suivent reviennent sur les questions et avancées de la phase des études.

Une histoire qui reste à écrire

L'escalier actuel a remplacé en 1632 un escalier connu par la gravure, celui construit par l'architecte d'Henri II, Philibert Delorme (terminé sous Charles IX en 1559 d'après la dédicace du pavillon qui le surmonte). Célèbre en son temps, cet escalier n'est connu que par la gravure et les fouilles conduites en 1925 et 2018. Extraordinaire construction mais éphémère puisque remplacée au bout de soixante-dix ans par le non moins spectaculaire ouvrage actuel.

En plus de sa teinte noire actuelle, les transforma-



Charles Cozette. *Paravent peint avec des vues de Fontainebleau, Versailles et Choisy*. Vers 1768/1770. Huile sur toile, Détail. Paris, collection particulière © François Doury

tions successives rendent mal compte de l'originalité de l'escalier dans la mise en scène des entrées royales (quelques gravures et peintures en rendent néanmoins compte). Placé au centre de la façade du fond de la cour, il en était séparé par le large fossé mis en place lors des Guerres de Religion. Sa suppression au moment de la Révolution nous a privé de son soubassement. L'unique pont qui y conduisait était flanqué de deux fontaines surmontées de deux antiques de marbre (seuls les masques en ont été conservés lors de la construction des balustrades sous Louis Philippe). Dernière modification importante : la fermeture des baies sous la terrasse par des menuiseries, qui ont gommé le côté cryptoportique antique de ce soubassement. Sa forme chantournée, si excentrique dans la production française est la conséquence de l'espace dont disposait l'architecte entre le fossé et la façade : pour réussir à



Androuet du Cerceau. Le château de Fontainebleau. Face dedans la basse-cour. Les plus excellents bâtiments de France. Détail. Estampe. Château de Fontainebleau. © Gérard Blot

trouver un giron acceptable (une ligne de foulée digne), seule une ligne sinueuse permettait de disposer les 46 marches nécessaires pour gravir avec une majesté royale les 6 mètres séparant le sol de la cour de l'étage noble du château. Une réponse à Primatice qui, au XVI^{ème} siècle, avait donné sur la cour de la Fontaine le modèle insurpassé d'élégance aux degrés d'accès à la salle de la Belle cheminée.

Trop original, l'escalier de Fontainebleau n'a guère intéressé. On ne peut mentionner comme véritable descendant au XVII^{ème} siècle que le minuscule escalier du palais de Monaco, après 1675 (le souverain monégasque était alors le filleul de Louis XIV). Puis, au XIX^{ème} siècle : Hector Lefuel au Louvre, ou Hyppolite Destailleur au château de Courances.



L'escalier du fer à cheval © Sophie Lloyd

ACTUALITÉS DU CHÂTEAU

Les archives gardent la mémoire de travaux importants d'entretien (la forme de l'escalier n'a pas été modifiée). De l'Empire sont conservées des pièces relatives à ceux conduits par l'architecte du Palais, Maximilien-Joseph Hurtaut, en 1811 et 1812, où des remplacements importants, ont été effectués sur les façades. La plus grande partie des décors a aussi alors semble-t-il été remplacée.

La grande affaire des années 1848 est la restauration-reconstruction du pavillon qui surmonte l'escalier, sous la conduite d'Abel Blouet, en y ré-incrustant toute la sculpture ancienne préalablement déposée. S'il est difficile de croire que ces travaux n'aient eu aucun impact sur la terrasse, il faut néanmoins attendre 1866 pour en trouver des mentions explicites. Les archives du château mentionnent la démolition et la reconstitution de « 89 m² » de l'ancien dallage. On peut imaginer que ce soit au moment de ces travaux que, pour des raisons d'usage, les arcades sous la terrasse ont été fermées par de grandes menuiseries.

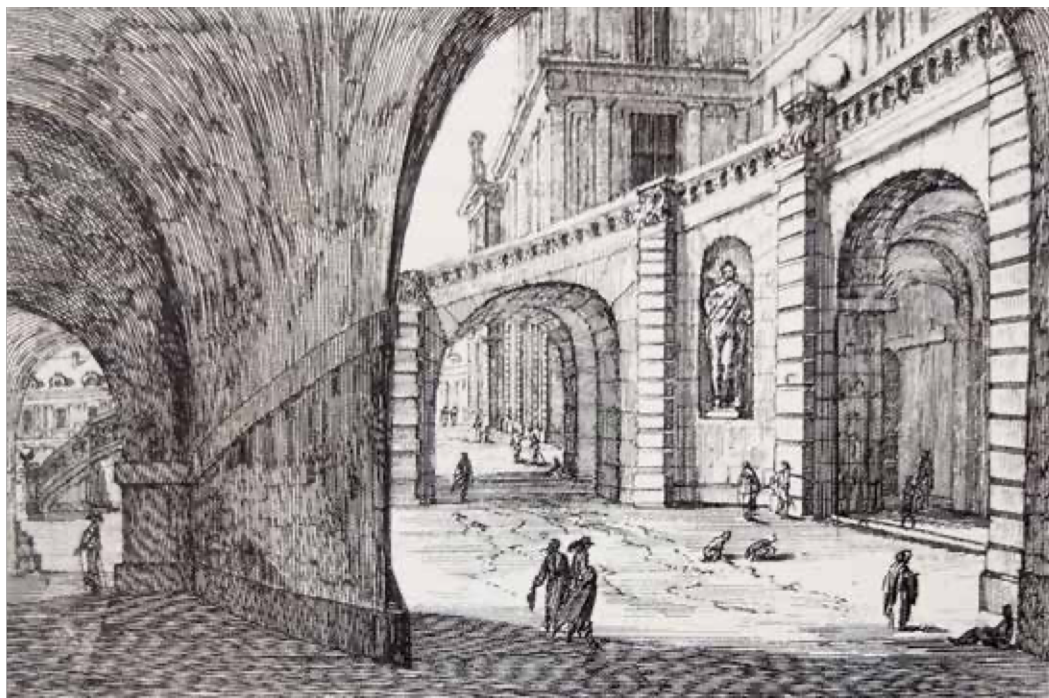
Un plan coté des marches établi par l'entreprise « Dumoulinneuf frères, 12 rue Saint-Merry à Fontainebleau », sous la direction de « M. Redon, Architecte en chef D.P.L.G. » (1911-

1921) témoigne des travaux importants conduits moins de 50 ans après la « restauration » de Napoléon III.

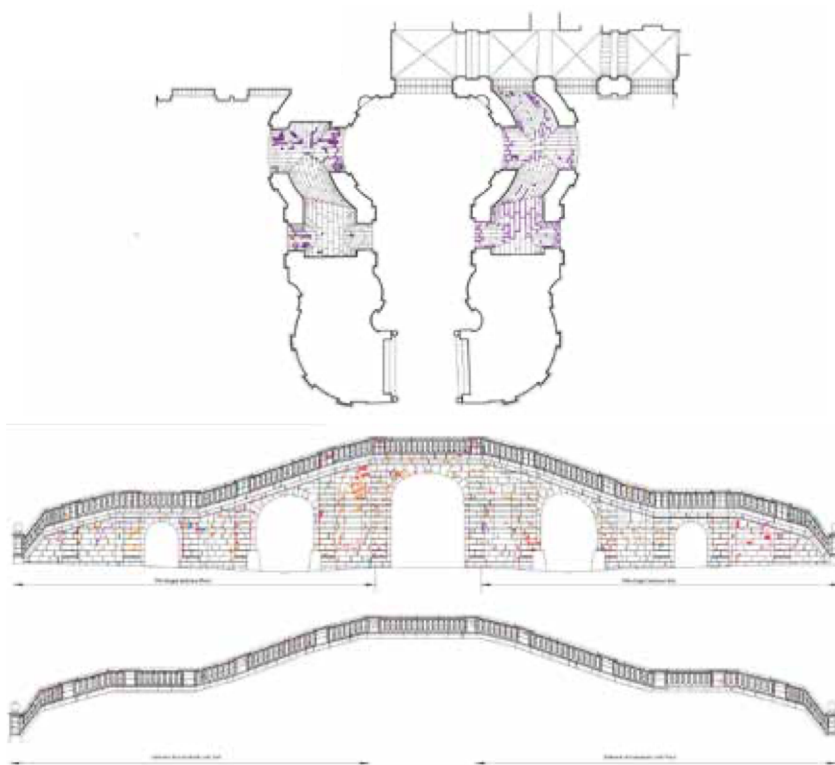
Description et état de conservation

Le soubassement de l'escalier est en grès. De part et d'autre des volées, le soubassement de la terrasse, les balustres et les élévations sont toutes en pierre de Saint-Leu (calcaire blond à l'origine). Les marches et la terrasse sont en calcaire dur de Souppes (restauration moderne nous l'avons vu). La terrasse est portée par des voûtes, appareillées de brique et de pierre dans le vestibule qui se développe au sud de l'entrée axiale, enduites au-dessus des pièces annexées à la chapelle au nord.

Les matériaux constitutifs disparaissent sous une importante colonisation biologique d'algues et de lichens. Par temps humide, plus encore en cas de précipitation, l'escalier présente une teinte noire brillante d'autant plus spectaculaire que l'ouvrage est d'une taille importante (largeur de la terrasse, près de 35 m, saillie de l'escalier supérieure à 20 m, pour une hauteur à monter supérieure à 6 m) et qu'il est tourné plein ouest donc très éclairé l'après-midi.



Israël Sylvestre. La cour du cheval blanc et l'escalier en fer à cheval. Gravure, milieu du XVII^{ème} siècle. Château de Fontainebleau. © Gérard Blot



Etude de diagnostic préalable à la restauration de l'escalier en fer à cheval ; Cartographie des altérations et ragréages. © Studiolo

Interventions proposées

La restauration doit ici répondre à deux objectifs :

- Améliorer les conditions intrinsèques de conservation,
- Améliorer la présentation.

Pour répondre au premier, il est nécessaire :

- De mettre en place d'une véritable étanchéité sous les marches et la terrasse (les sondages ont montré que les marches étaient aujourd'hui posées sur un dallage de béton multi fracturé et fuyard ; ce qui suppose la dépose des emmarchements),
- De purger tous les éléments pollués par les sels (purge des joints, dessalement des parements),
- D'éradiquer la pollution biologique (algues et, dans une moindre mesure, lichens), par un traitement biocide préalable.

Atteindre le second objectif est plus traditionnel.

Il suppose :

- Une homogénéisation du traitement des joints : leur impact doit impérativement diminué au sein de l'image globale de l'œuvre à restaurer,
- Un niveau de nettoyage cohérent. La vapeur après un traitement biocide est le procédé qui a donné le résultat le moins nocif et le plus durable (les quatre années de mise au point des marchés ont permis de le vérifier).

Prévus sur une durée de dix-huit mois, les travaux ont été décomposés : d'abord le pavillon central sur la terrasse (restauration de la dédicace de marbre et de l'ensemble des décors sculptés), la terrasse puis les emmarchements. Ces deux dernières phases supposent la mise en place préalable d'une couverture complète type parapluie, qui va priver nos visiteurs de toute vue sur l'escalier. C'est néanmoins le prix à payer pour redonner à l'escalier le lustre qui en fera l'emblème du château. Rendez-vous est pris pour octobre 2020 !

Patrick Ponsot

Architecte en chef des Monuments historiques